

Numéro spécial

### CRISE SANITAIRE Covid 19



**Madame, Monsieur,  
Mes chers concitoyens,**

**V**oilà maintenant deux mois que vous nous avez reconduits dans nos fonctions d'élus pour œuvrer aux destinées de la ville de Balaruc-les-Bains. Je voudrais vous remercier de la confiance que vous avez accordée, une nouvelle fois, à toute notre équipe.

Je me suis engagé, depuis 2008, à vous rendre compte de toute situation ou dossier important concernant notre cité. Aujourd'hui, je me tourne donc vers vous pour vous tenir informés de l'impact de l'épidémie du coronavirus qui touche notre ville, notre pays et le monde entier. Je veux bien entendu parler de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques pour Balaruc, ses acteurs économiques et ses habitants.

*À Balaruc-les-Bains,  
depuis le début de l'épidémie,  
tous ensemble,  
nous nous adaptons.*

La situation sanitaire est sans précédent. Elle est inédite pour notre pays, pour tous les médecins et les soignants, pour l'administration et les services municipaux. A Balaruc-les-Bains, chaque jour depuis le début de l'épidémie de Covid-19, tous ensemble nous nous adaptons. Nous tentons de faire au mieux avec toujours comme objectif la continuité des services aux Balarucois.

Les circonstances nous ont conduits à mettre immédiatement en œuvre une cellule de gestion de crise auprès des élus. Les premières mesures ont consisté à trouver le meilleur équilibre entre la protection individuelle et collective des agents et la continuité des services publics municipaux de première nécessité : accueil des enfants des personnels de santé dans les écoles, entretien des locaux d'accueil, propreté urbaine, Police Municipale, permanence d'accueil téléphonique pour maintenir ce lien essentiel avec la population mais aussi et surtout les services aux seniors et aux personnes fragiles de notre Centre Communal d'Action Sociale.

Depuis le premier jour de cette crise sanitaire, la Ville, le CCAS ont multiplié les actions de soutien et d'accompagnement afin que tous les habitants puissent traverser cette période inédite en préservant, avant toute chose, leur santé.

Je sais combien cette période de confinement a été difficile à vivre, avec notamment la nécessaire privation des libertés individuelles et du lien social.

Néanmoins, dans cette période si particulière, des solidarités de proximité se sont organisées pour venir en aide aux personnes en situation de fragilité. Autant d'actions que je tiens à saluer.

Aujourd'hui, pour la Ville, l'heure est à la reprise. Là encore, celle-ci doit se faire avec le souci permanent de la santé de tous et de chacun, comme nous l'avons fait pendant la période de confinement. Le redémarrage de l'activité économique doit aller de pair avec les contraintes sanitaires importantes qui perdurent. La santé des Balarucois et le maintien de notre vitalité économique sont mes préoccupations de tous les instants. Cette crise a et aura des conséquences financières très importantes pour toute l'économie balarucoise, pour les thermes et pour les budgets de la Ville. Avec les élus balarucois nous redoublons d'énergie, de solidarité et de volonté pour que la crise sanitaire ne soit pas suivie d'une catastrophe économique et sociale à Balaruc-les-Bains. Nous allons devoir tous faire des efforts, nous réinventer, pour atteindre cet objectif d'intérêt général.

Je vous propose de vous restituer, via cette Lettre, l'essentiel des actions que les élus et moi-même avons mis en place depuis la mi-mars dans l'intérêt général des Balarucois et des perspectives pour les mois à venir.

Bien à vous,

**Gérard Canovas,  
Maire de Balaruc-les-Bains.**

## Quelles ont été les préoccupations majeures vers lesquelles se sont tournés les premiers efforts ?

Dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire et de période de confinement, **la Ville de Balaruc-les-Bains a mis en place un plan de continuité d'activité, pour garantir la poursuite des services essentiels aux habitants.** État-civil, solidarité, propreté, sécurité... Autant de services publics indispensables à la vie de la cité, qui ont continué d'être assurés efficacement par les agents de la collectivité pendant cette période, malgré toutes les difficultés d'organisation. Des systèmes de permanence téléphonique et de télétravail ont été mis en place dans les différentes équipes municipales et communautaires, assurant la meilleure réactivité et proximité possibles.

Dans cette période très délicate, nos aînés mais aussi les personnes les plus fragiles ou isolées ont particulièrement besoin de notre attention.

**Tout au long de cette période, les personnels du Centre Communal d'Action Sociale ont poursuivi leurs missions envers les Balarucois les plus fragiles.**

Vous le voyez les services de la Ville ont su, une nouvelle fois, en cette période si particulière pour nous tous, répondre présents et accompagner au mieux la population.



## Comment avez-vous appréhendé le déconfinement ?

Dès l'annonce par le gouvernement d'un déconfinement au 11 mai, nous avons travaillé avec la Direction Générale des Services de la Ville, à la mise en place d'un plan de reprise progressif des services de la collectivité balarucoise. La préoccupation était, encore une fois, double : remettre en fonctionnement l'ensemble des services tout en garantissant la sécurité sanitaire des personnels. Pour cela des protocoles stricts ont été mis en place.

La crèche, les écoles balarucoises, le centre de

loisirs ont rouvert leurs portes. **Une remise en fonctionnement qui s'est faite en prenant toutes les mesures de sécurité sanitaire nécessaires pour assurer le retour en classe des équipes enseignantes et de nos enfants dans les meilleures conditions.**

Restauration scolaire, organisation des classes, nettoyage, respect des gestes et des espaces de circulation et de récréation

... Ce retour en classe de nos enfants a mobilisé de nombreux agents communaux.



### LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BALARUC-LES-BAINS PENDANT LE CONFINEMENT



Le portage de repas a largement été développé pour pallier les difficultés de déplacement des séniors.



Un service de portage de produits de première nécessité ou de médicaments, assuré par du personnel volontaire a été créé, avec toujours la volonté de répondre au mieux aux besoins de la population.



L'accès à l'aide alimentaire d'urgence a été élargi pour ne pas ajouter à la crise sanitaire, une détresse sociale pour certaines familles en difficultés financières.

### LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES ET DES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE À BALARUC-LES-BAINS



Dès le jeudi 14 mai, 35% des écoliers balarucois ont retrouvé le chemin de l'école



Les temps périscolaires ont été remis en place. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h, par du personnel communal.



La crèche et l'accueil de loisirs «Le Petit Bois» ont également repris leurs activités, avec toujours la mise en place de mesures sanitaires draconiennes.

Les personnels d'animation avaient préalablement à la réouverture des structures municipales été formés à l'apprentissage aux enfants des gestes de distanciation physique.

## Et qu'en est-il pour les autres infrastructures ?

**Aujourd'hui, au-delà du déploiement des services municipaux, nous appréhendons toutes les contraintes qui sont et vont être les nôtres pour redonner aux Balarucois accès à leur cité.**

Un plan de réouverture de la promenade des Bains et de la plage en mode actif a été soumis aux services de l'État. Demain, l'activité nautique balarucoise pourrait redémarrer, tout comme certaines installations sportives de plein air. Cela est, nous l'espérons tous un premier pas vers un retour à la normale.

En revanche, les équipements sportifs couverts et les espaces culturels resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Je sais l'impatience des dirigeants des associations et de leurs adhérents de reprendre leurs activités. Mais le strict respect des mesures barrières demeurent le remède le plus efficace dans la bataille sanitaire contre le Covid-19 que notre pays a engagé il y a maintenant plus de deux mois.

Vous comprendrez également, j'en suis sûr, notre décision de ne toujours pas ouvrir au public les aires de jeux pour enfants et l'Espace de Loisirs de proximité où il est souvent difficile de respecter la distanciation physique.



## La Ville a annoncé la commande de masques pour la population balarucoise. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La Ville a commandé, par l'intermédiaire du Département qui a lancé une commande groupée, **14.000 masques en textile réutilisables, soit 2 par habitant.**

**Cette commande a été formalisée par le Département de l'Hérault auprès de trois fournisseurs français dès le 14 avril.**

Je mesure tous les jours la pression permanente et la demande légitime des Balarucois, de disposer de protection efficace contre ce virus.

**Dès que le Département nous communiquera la date de livraison de ces masques, nous vous informerons sur les modalités de distribution à la population.**

### QUEL TYPE DE MASQUES OFFERTS AUX BALARUCOIS ?



Les masques choisis sont de catégorie 1 (le plus haut niveau de performance), composés de trois couches de toiles.

Ils sont réutilisables (résistant entre 15 et 25 lavages à 60°) et répondent aux normes AFNOR qui garantissent des exigences de fabrication et de performance pour diminuer le facteur de risque de transmission du virus.

Les tissus en contact avec la peau sont certifiés OEKO-TEX1 afin de respecter les peaux les plus fragiles.

## Aujourd'hui, partout en France et dans le monde, une crise économique majeure se profile.

### Qu'en est-il pour Balaruc-les-Bains et son activité thermique ?

Nous entendons dire que le jour d'après ne sera pas comme le jour d'avant et que les semaines et mois à venir s'annoncent difficiles pour de nombreuses entreprises, en France comme partout dans le monde.

Malheureusement, Balaruc-les-Bains n'échappe pas à cela. **Depuis la mi-mars, toute l'économie balarucoise est quasiment à l'arrêt avec le départ des premiers curistes de la saison 2020 et la fermeture des thermes, des structures d'hébergement, de l'Office de Tourisme.**

Le travail mené par la direction de la Société Publique Locale des Thermes de Balaruc depuis des années afin de passer la majorité des agents des thermes en contrat à durée indétermi-

née, permet aujourd'hui de **faire bénéficier la grande majorité des 420 salariés de la SPLETH du chômage partiel (397 salariés), leur assurant malgré tout un revenu minimum.** Il en est de même pour les personnels de l'Office de Tourisme et des campings municipaux.

Cet arrêt brutal de l'activité thermique prive la SPLETH de toute recette, mettant, par là même, à mal toute l'économie de Balaruc-les-Bains. La saison 2020 s'annonce particulièrement difficile pour notre station.

Aujourd'hui, les instances nationales du thermalisme travaillent avec la Direction Générale de la Santé sur la définition de protocoles sanitaires visant à garantir la santé des personnels des établissements

thermaux comme des curistes. A ce jour, les Thermes de Balaruc-les-Bains sont attentifs aux directives qui seront communiquées par les instances nationales du thermalisme et adapteront les protocoles de soins dans la sécurité et la protection de tous.

L'établissement thermal de Balaruc-les-Bains est un lieu de soin où la garantie et la qualité du service médical constituent les fondamentaux, comme le certifie le label AQUACERT et la certification ISO 9001 dernièrement obtenue.

A ce stade le déficit prévisionnel de la SPLETH pour l'année 2020 est estimé à 10M€. Pour minimiser autant que faire se peut ce déficit, **Sète Agglopol Méditerranée, actionnaire de la SPLETH, a voté une aide exceptionnelle de 2 M €.** Nous avons également sollicité la Région Occitanie et le département de l'Hérault. **La Ville de Balaruc en tant qu'actionnaire majoritaire de la SPLETH travaille pour apporter une aide de 4 M €.**

En tant que maire de la première station thermale de France,

depuis plusieurs semaines, je n'ai cessé d'interpeller les pouvoirs publics (Région, député, sénateur, ministère de l'économie) sur la situation des villes touristiques et thermales. Ma priorité est aujourd'hui, comme depuis douze ans maintenant, la sauvegarde de l'activité thermale balarucoise, des acteurs économiques et des emplois qui en dépendent.

**6 M€ d'aide**  
pour les  
thermes



## Quel impact cette crise aura-t-elle sur la Ville ?

De par son activité thermale et touristique, Balaruc-les-Bains est une ville surclassée. Ses besoins sont différents de ceux d'une ville de la même strate démographique. Le budget de la commune de Balaruc les Bains est deux fois plus important qu'une ville de 7000 habitants. Ses obligations sont également différentes concernant notamment l'aménagement, l'entretien et l'embellissement de la cité.

Le budget de Balaruc n'est pas basé que sur les seuls impôts locaux et les recettes des produits de services et des prestations municipales.

**Celui-ci intègre d'autres ressources notamment les dividendes et la redevance de la délégation de service public des thermes, les produits du Casino, les recettes des campings, de la taxe de séjour. Autant de recettes qui feront défaut en fin d'année. Nous avons évalué ces pertes de recettes à 6,7 M€ par rapport au budget 2020 voté en décembre 2019. Sur un budget de fonctionnement de 18M€, c'est près de 40% de diminution.**

Nous devons donc diminuer nos charges en conséquence, avec comme double objectif de sauver le thermalisme à Balaruc-les-Bains et de tenir un engagement pris devant les Balarucois depuis maintenant douze ans, à savoir ne pas augmenter les impôts locaux.

Pour cet exercice au moins, les projets d'investissement doivent obligatoirement être revus à la baisse. Mais cela ne suffira pas, d'autant que la Collectivité doit aujourd'hui faire face à de nouvelles dépenses pour l'acquisition de matériels de protection de la population et des personnels.

Les services rendus, les subventions allouées devront nécessairement diminués.

L'heure est extrêmement grave. Mais, j'ai la force et la conviction, qu'ensemble avec mon équipe et vous tous, nous saurons faire preuve de bon sens, de responsabilité, de solidarité. Nous surmonterons cette épreuve dans l'intérêt général de notre commune.

### BUDGET DE LA VILLE : D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



Impôts & Taxes



Produits de l'activité thermale (redevance + dividendes)



Produits des services et prestations municipales



Dotations de l'État